

Régionales

Enjeu local et national

Le fret
2021, remettre
en circulation

p.7

• **Souveraineté alimentaire**
Un rendez-vous manqué p.4

• **USAP**
Interview Géraud Bastide p.9

• **Exposition**
Personnages hors champ p.10



**Langues régionales,
la douche froide**



Le 8 avril dernier était votée, sur proposition du député breton Paul Molac une « loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. » Une première. Cette avancée était attendue, elle répondait aux aspirations largement partagées de toutes celles et tous ceux qui, depuis fort longtemps se battent pour cette dimension du patrimoine.

Voilà qu'aujourd'hui le Conseil constitutionnel déclare une partie de la loi contraire à la Constitution. Sont ainsi censurés l'enseignement immersif et l'utilisation des signes diacritiques dans les actes d'état civil et réaffirmé que la langue de la République est le français. L'enseignement immersif concerne les enseignements autres que linguistiques (histoire, sciences naturelles...) se faisant en langue régionale. Quant aux signes diacritiques, ce sont, par exemple les tildes de certains prénoms bretons. Chez les tenants de la loi votée, les réactions ne se sont pas fait attendre, la tonalité est la colère, l'indignation. Paul Molac parle de « vision totalement dépassée » et appelle le gouvernement à « changer de constitution. » Chez nous, Nicolas Garcia qualifie la décision du conseil constitutionnel « d'aberration, de scandale, d'ânerie », il y voit une atteinte à la richesse du patrimoine.

On peut légitimement s'interroger sur le fondement de ce recul. Le conseil constitutionnel fait partie des institutions de la V^e République qui auraient bien besoin d'être démocratisées. Ce serait même mieux de passer à la VI^e République.

Par qui cette instance a-t-elle été saisie ? Une soixantaine de députés macronistes qui, sans doute, se sentaient inutiles. Il se murmure aussi que Jean-Michel Blanquer était à la manœuvre.

Tout ça pour un résultat qui se résume à de l'étroitesse, de la méfiance parfaitement injustifiée vis à vis de langues et de cultures qui sont un enrichissement pour la République.

A l'heure où l'anglais envahit des espaces de plus en plus vastes de notre société, jusqu'aux cartes d'identité, la décision du conseil constitutionnel apparaît aussi absurde qu'inacceptable.

Annonces

Amiante. Stockage danger. El Fourat en question

Samedi 29 mai à 10h30 - Saint Hippolyte (déchetterie en bordure de la voie rapide).
Manifestation citoyenne.

Manifestation pour les langues de France

Samedi 29 mai à 15h - place de Catalogne - Perpignan.

Union syndicale des retraités 66. La santé ne doit pas être une marchandise

Tous les mardis et jeudis de juin de 10h à 12h - Devant le vaccinodrome - Perpignan.
Signature de la pétition européenne.

Pourquoi s'engager syndicalement contre l'extrême droite ?

Vendredi 4 juin de 9h à 17h - Salle des fêtes de la maire d'Elne.
Formation animée par VISA 66 (Vigilance et initiative syndicale antifasciste).

Toutes aux frontières !

Samedi 5 juin à 15h - Le Perthus.
Manifestation en solidarité avec l'appel de « Toutes aux frontières à Nice ».
Organisée par le collectif droit des femmes 66.

Un espoir mis en chantier

Il y a 150 ans, la Commune

- 24 mai : Les troupes versaillaises contrôlent le Quartier latin et multiplient les exécutions sommaires.

L'Hôtel de Ville et la préfecture de Police sont incendiés.
Des communards, en représailles des massacres perpétrés par les troupes gouvernementales, font exécuter six otages dont l'archevêque Georges Darboy.

- 24 et 25 mai : Bataille de la Butte-aux-Cailles

- 25 mai : Cinq dominicains d'Arcueil et neuf employés du couvent sont abattus.

Violents combats place du Château d'Eau.
Mort de Charles Delescluze sur une barricade.

- 26 mai : Le faubourg Saint-Antoine est contrôlé par les versaillais.

Rue Haxo, la foule massacre 11 religieux, 35 gendarmes et quatre mouchards du Second Empire.

Exécution, par les versaillais, de Jean-Baptiste Millière, fusillé à genoux sur les marches du Panthéon de Paris.

A Perpignan, dans la nuit du 26 au 27 mai, des affiches en faveur de la Commune de Paris sont placardées.

- 27 mai : Durs combats dans Belleville, au cimetière du Père-Lachaise et aux Buttes-Chaumont.

- 28 mai : devant une partie de mur du cimetière du Père-Lachaise, des dizaines de combattants de la Commune sont fusillés et jetés dans une fosse ouverte au pied d'un mur qui deviendra le Mur des Fédérés.

Mort d'Eugène Varlin, qui ne peut tenir debout après avoir été lynché et qui est exécuté assis sur une chaise.

- 29 mai : reddition du fort de Vincennes. Fin de la Commune de Paris.

Partout on arrête, on exécute, on fusille... Le sol de Paris est jonché de cadavres. En quelques jours, 17 000 morts sont inhumés par la ville de Paris. La répression a fait au minimum 20 000 victimes, le plus grand massacre de l'histoire de Paris !



Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88 -
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /
N° ISSN 1279-2039

Gérante / Directrice de publication

Eulalie Arabia

Administrateur

Remi Cathala

Maquette

Priscilla Beauclair

Une : © photo Occitanie en Commun.

Illustrations :

© Delgé

Impression

Imprimerie Salvador

33 bd.d'Archimède - 66200

Elne (France)

Webmaster

Priscilla Beauclair /

Dominique Gerbaut

Publicité

Richard Siméon

Le 4 juin, un numéro anniversaire exceptionnel de 44 pages du Travailleur Catalan traitera de cette première expérience politique, sociale, internationaliste, démocratique, laïque, féministe, antiraciste, qui reste une référence du mouvement ouvrier et démocratique.

Rendez-vous au Clap-ciné à Canet !

Présentation-conférence

Numéro spécial sur la Commune de 1871 avec des projections surprises !

Judi 10 juin à 19 heures

Avenue Guy Drut, Colline des loisirs à Canet-en-Roussillon.

Plus d'articles sur le site : www.letc.fr

suivez-nous sur



Régionales

L'enjeu d'un scrutin

Outre les enjeux locaux extrêmement importants, ces élections auront une répercussion politique fondamentale au plan national dans le rapport de force gauche/droite.

Les élections locales des 20 et 27 juin ont une dimension nationale. Elles sont importantes pour les hommes et les femmes de nos territoires, pour les enjeux économiques ou sociaux, de transports ou d'éducation, de la petite enfance ou du vieillissement, de la culture, du sport, du handicap ou du tourisme. Les majorités qui sortiront des urnes seront déterminantes pour l'ensemble des habitants de notre pays. Il y a bien un double enjeu local et national pour nos concitoyens à se mêler de ces élections. La prio-

rité, c'est l'emploi, la formation, la solidarité, l'entraide quand d'autres veulent privatiser, licencier, marginaliser, stigmatiser. On retrouve localement l'affrontement capital/travail, gauche/droite, et le combat contre les idées de l'extrême droite.

Au-delà des projets et des programmes, nous sommes face à la première partie de la séquence présidentielle et législative de 2022. Le PCF, comme il l'a fait aux municipales et aux sénatoriales en 2020, veut battre l'extrême droite et les droites. Partout il a travaillé au

rassemblement de toutes les forces de gauche et progressistes. Comme il soutient des têtes de liste PCF, PS, EELV, FI, travaille avec toute la gauche sur des contenus et des valeurs claires. Le résultat de ces élections régionales sera un élément déterminant pour la suite. Face à la montée de l'extrême droite, les forces de gauche devront assumer le choix de la division ou du rassemblement pour contrer le fascisme et proposer une véritable politique de rupture avec le libéralisme, source des maux de notre peuple.

Roger Rio

Bilan et perspectives

Jean Luc Gibelin vice-président communiste à la Région en charge des mobilités



Patrick Cases et Jean-Luc Gibelin, des hommes de terrain.

Quels sont les champs d'action les plus pertinents ?

Prenons l'exemple de la culture où l'ensemble des acteurs ont pu être soutenus avant la crise et aidés depuis. Prenons encore cette politique tournée vers les territoires, avec les 4500 communes, en concertation, et pas seulement vers les seules métropoles Montpellier et Toulouse. Ce sont aussi les ordinateurs et les manuels pour tous les lycéens, les transports entièrement gratuits pour tous les élèves à la rentrée 2021. Rajoutons l'impulsion significative donnée à la mise en place de centres de santé publics pour pallier les déserts médicaux, et pour concurrencer une médecine « financière ». L'essor de ces centres dans la Région est un succès inattendu !

Et dans le domaine de l'agriculture ?

L'aide tenace portée à la transition écologique des pratiques agricoles ne s'est jamais démentie. L'impulsion donnée aux circuits courts se poursuit, de façon volontariste. Dans le domaine économique, qui fait aussi partie des compétences régionales, les aides aux entreprises, avec la priorité donnée à l'économie de proximité n'a jamais cessé. Je rajoute, et j'y tiens, que ces aides n'intervenaient que dans un cadre d'« éco-conditionnalité », c'est à dire

qu'elles imposaient aux entreprises la « vertu » d'un point de vue social et environnemental. Aucune aide n'est parvenue aux entreprises qui versaient des dividendes. C'est un peu ça l'apport des communistes !

Les mobilités, train, route ?

Par rapport à toutes les autres Régions, on peut parler de grand succès. Nous avons tout décidé en concertation, avec les usagers, les élus et les forces organisées. La demande de démocratie participative est forte. On peut noter une nette augmentation d'utilisateurs du train durant ce mandat Un Toulouse -Perpignan direct, des liaisons transfrontalières consolidées (Port Bou et Latour de Carol), la mise en place des comités de ligne et de commissions des transports dans chaque département. Des lignes ré-ouvertes et la conservation dans le domaine public de l'ensemble du transport train. Et puis, concernant le département, il y a l'engagement obtenu, après de rudes batailles avec la SNCF, de la modernisation du train Jaune.

Le bilan est vaste, et touche à de nombreux domaines. Ce sont aux habitants de la Région de dire s'ils sont satisfaits ou non. Nous avons agi le mieux possible, le plus souvent possible, pour faire ce sur quoi nous nous étions engagés.

Propos recueillis par Michel Marc

Pyrénées-Orientales

Les candidats d'aquí !

Fruit de cinq mois de négociation, les quinze noms de la liste des P.-O. pour les élections régionales en Occitanie sont désormais connus, les candidates et candidats sont entrés en campagne.

La constitution de cette liste résulte de l'accord entre le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti radical de gauche, Place publique, et Occitanie-Écologie. Ce dernier mouvement regroupe les dissidents d'EELV qui ont choisi de s'inscrire dans la démarche de rassemblement. Agnès Langevine, tête de liste pour notre département en fait partie.

Une des caractéristique de cette liste est sa très large ouverture, c'est un candidat issu de la société civile qui est en numéro 2, il s'agit de Christophe Manas, maire de Corneilla-del-Vercol. Ainsi, les deux premiers de liste n'appartiennent à aucun parti, ce qui obéit à la volonté très forte de Carole Delga.

Sur cette liste, le Parti communiste compte deux candidats, Patrick Cases, Conseiller régional sortant et Édith Pugnet.

Édith Pugnet est Vice présidente du conseil départemental, elle est élue à Cabestany, elle a à cœur l'égalité des territoires, le développement des services publics.

Patrick Cases, en position éligible, est particulièrement attaché à une viticulture et une agriculture de qualité, respectueuse de nos terres. Freddy Martin, secrétaire départemental du PCF, estime que « c'est un bon accord régional, même si, au plan départemental, pour le quatrième département de l'Occitanie, on aurait pu envisager deux postes en position éligible, cela aurait été un signe fort adressé au RN. »



Sur la place de la République à Perpignan.

Sur l'ensemble des 13 départements qui composent la Région on dénombre 23 candidats communistes. Dans le Lot, c'est Marie Piqué la tête de liste. Actuellement Vice Présidente régionale en charge des solidarités, des services publics, de la vie associative et du logement, Marie Piqué s'est particulièrement investie dans la création de Centres de Santé. Elle est aussi présidente du Mouvement de la Paix du Lot.

Alimentation

Encore un rendez-vous manqué !

Si la crise sanitaire a redonné à la souveraineté alimentaire toute sa place, la question de la perte de compétitivité de l'agriculture française se pose avec gravité.

« Nous produisons de moins en moins et importons de plus en plus, c'est ce qui grève notre souveraineté alimentaire », rappelait Christiane Lambert, présidente du Conseil de l'agriculture française (CAF) qui organisait le 18 mai un « grand rendez-vous de la souveraineté alimentaire ». Nous sommes entrés dans la « Semaine de l'agriculture » proposée par neuf organisations, en lieu et place du Salon International de l'Agriculture. Le président de la République a répondu aux questions « choisies » des participants, après plusieurs tables rondes où les intervenants ne représentaient pas le pluralisme pourtant essentiel au débat. La souveraineté alimentaire désigne le droit des populations et de leurs États à définir leur politique agricole et alimentaire sans dumping vis-à-vis des pays tiers.

Premier producteur agricole en Europe, la France dépend pourtant de ses importations pour manger. 59 % de fruits consommés en France sont importés, 50 % des poulets viennent de pays qui ne respectent pas nos normes de production, 40 % du verger a disparu depuis 20 ans. Entre 1997 et 2017, les surfaces consacrées à la production de légumes ont reculé de 14 % en France alors qu'elles augmentaient de 25 % aux Pays-Bas et de 40 % en Allemagne.

Un marché de dupes

Les produits périssables sont vendus à des acheteurs qui peuvent importer plus que de besoin dans le seul but de faire chuter les cours. Cette pression permanente sur les prix à la production débouche sur de nouveaux reculs de notre souveraineté alimentaire.

Réutiliser un vocabulaire, en détourner le



La souveraineté alimentaire passe par les circuits courts.

sens afin de donner l'illusion d'un changement, sans rompre avec les recettes passées et les politiques agricoles actuelles, voici le véritable programme de cette journée. Mettre la souveraineté alimentaire et la transition agro écologique en exergue d'une politique qui n'évolue pas, est une imposture ! C'est une immense déception pour tous ceux qui y travaillent. La guerre des prix en rayons

est en train de casser une agriculture, une industrie, et toute une filière. Devant cet échec, une loi EGAlim 2 s'impose, avec l'impératif de recréer de la valeur pour toute la filière afin de répondre à l'objectif de souveraineté affiché par le président de la République. Hélas, tout donne à penser qu'il s'agit d'une nouvelle entourloupe à moins d'un an de l'élection présidentielle !

Évelyne Bordet

Education

Des contractuels cache-misère

La difficulté de trouver des remplaçants titulaires pour les enseignants malades du Covid permet à Blanquer d'embaucher toujours plus de contractuels.

Chaque année plus de 30 000 enseignants non titulaires occupent des postes vacants ou remplacent des professeurs absents. Jusqu'en 2016, les vacataires étaient recrutés par le chef d'établissement au niveau bac + 3 pour des missions ponctuelles et étaient payés à l'heure (34,30€) pour un maximum de 200 heures par an. Ils venaient en complément des titulaires remplaçants et ne représentaient que 7% du corps enseignant. En 2016, le statut de vacataire a été supprimé et remplacé par des enseignants contractuels, recrutés à bac +2, le plus souvent à temps partiel et sur plusieurs établissements, donc bien plus « ajustables ». La crise sanitaire vient d'amplifier le phénomène de contractualisation.

Depuis 2017, le nombre de postes mis aux concours n'a cessé de baisser (8500 en 2017 ; 6800 en 2021). Parallèlement le nombre de postes non pourvus n'a cessé de croître et donc le nombre de contractuels d'augmenter. Blanquer justifie le développement des contractuels par la « crise de recrutement ». Alors qu'il s'agit d'un choix politique de restrictions des dépenses publiques.

La crise sanitaire et la pénurie de remplaçants est un effet d'aubaine qui lui permet de justifier le recrutement de 6000 enseignants contractuels dans le seul premier degré, pour des contrats extrêmement courts. Il s'assoit ainsi sur le principe édicté par la loi de l'occupation par les fonctionnaires d'emplois permanents.

Anne-Marie Delcamp

Sécurité

La spirale de la violence en question

Dans un contexte d'une dérive autoritaire qui ne règle rien, les classes populaires paient le prix fort de l'insécurité qui s'ajoute à leur précarisation. Cela doit cesser, mais comment ?

Des syndicats de police, majoritairement influencés par la droite extrême, ont mis la pression, à l'occasion de la mort en service de deux de leurs collègues, pour obliger l'exécutif à renforcer un dispositif répressif législatif déjà très lourd. Le malaise est profond.

Déjà en 2017, les communistes avaient déposé un projet de loi définissant les bases de ce que devrait être la mission de la police dans un État de droit républicain et social. Depuis, dans la nouvelle Assemblée nationale, Fabien Roussel, au nom du PCF, a réitéré dans le même esprit les principes d'une police de proximité, renforcée et formée, dans un cadre global du retour en force des services publics et de l'État de droit, particulièrement dans les quartiers populaires dits « sensibles ».

Dans un éditorial récent de l'Humanité, Patrick Le Hyaric a dressé le tableau d'une « pente mortifère » et dénoncé une situation où « d'états d'urgence en lois sécuritaires, de renforcement des poursuites pénales en coups de menton, l'insécurité n'a pas diminué. En prétendant lutter contre des sujets aussi différents que la délinquance et le terrorisme avec les mêmes textes de loi, on s'est empêché de construire les réponses appropriées. »

De son côté, la Ligue des Droits de l'Homme dénonce régulièrement une politique répressive atteignant les fondements mêmes de la République. Le Conseil Constitutionnel ayant retoqué certaines dispositions liberticides de la loi dite de « sécurité globale », aus-



sitôt, des éléments extrémistes de la Police en PACA ont demandé à l'exécutif de passer outre la légalité républicaine.

A ce rythme, quelle péripétie violente va encore alourdir le dispositif législatif répressif ? La justice est loin d'être laxiste et la France est un des pays d'Europe où le nombre de peines de prison ferme ne diminue pas. Dans ce contexte, vouloir opposer la police et la justice est une absurdité car ces deux institutions sont intimement liées dans les affaires pénales.

Le choix est donc clair : ou bien la réponse sera républicaine et solidaire ou bien elle continuera à être autoritaire et répressive en accentuant la grave crise de société que nous traversons.

Yvon Huet

Chili

Une ère nouvelle s'annonce !

Les 15 et 16 mai, les chiliens se sont rendus aux urnes afin de désigner leurs 155 représentants pour réécrire leur Constitution. La précédente venait des années noires de la dictature de Pinochet.

Les candidats de gauche et indépendants viennent de remporter les élections constituintes au détriment de la droite au pouvoir. Les gagnants rassemblent des candidats allant du centre-gauche au parti communiste. Ils entendent proposer un nouveau modèle pour le pays avec la garantie de différents droits sociaux comme l'éducation, la santé ou le logement.

La coalition « *En avant pour le Chili* », réunissant la droite et l'extrême droite, arrive en tête, mais elle est loin de la majorité. En remportant 37 sièges, elle n'atteint pas la minorité de blocage. Cette proposition de nouvelle Constitution doit être approuvée à la majorité des deux tiers.

Avec 28 élus, la coalition de gauche « *Approbatión dignité* », où figure le Parti communiste du Chili, arrive en seconde position. L'autre liste de gauche, la « *Liste d'approbatión* » obtient 25 sièges. Ces deux listes parviennent à obtenir plus d'un tiers des sièges de l'assemblée constituante, ce qui devrait leur permettre de mettre en avant leurs projets.

Avec 48 sièges, les indépendants opèrent une percée surprise. La plupart de ces candidats-acteurs, écrivains, professeurs, travailleurs sociaux, avocats, ont participé au grand soulèvement social de ces dernières décennies. Ils réclament une société plus égalitaire.

Enfin 17 sièges sont réservés aux 10

peuples autochtones.

Réécrire la Constitution était une des revendications issues du soulèvement social d'octobre 2019. Elle remplacera celle rédigée en 1980 sous le régime militaire d'Augusto Pinochet. Cette future version sera vue comme la levée d'un obstacle essentiel à de profondes réformes sociales dans un pays parmi les plus inégalitaires d'Amérique latine.

La nouvelle Constitution devra être rédigée dans un délai de neuf mois avec une seule possibilité de prolongation de trois mois. Cette rédaction devra enfin être approuvée ou rejetée en 2022 par un référendum à vote obligatoire.

Dominique Gerbault



Une nouvelle constitution remplacera celle de 1980.

Palestine :

Après le cessez-le-feu...

Le cessez-le-feu signé jusqu'ici entre Israël et le Hamas est respecté. L'heure est au bilan : une dizaine de jours de tension se solde par la mort de 248 Palestiniens et 12 Israéliens. Près de 6000 personnes ont perdu leur logement dans la bande de Gaza, 17 cliniques et 54 écoles ont été endommagées et le coût de la reconstruction s'annonce exorbitant. Le Premier ministre israélien a compté sur l'attaque violente perpétrée à Gaza pour résoudre sa situation interne, se faire reconduire à son poste une fois de plus, et préparer sans doute une nouvelle attaque, peut-être encore plus violente.

Preuve d'une tension persistante, de nouveaux affrontements ont éclaté lundi entre palestiniens et policiers israéliens sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem-Est occupé.

Leïla Shahid, ancienne ambassadrice de Palestine auprès de l'Union européenne, déclare « *Le cessez-le-feu, ce n'est pas la paix.* » Elle estime que les at-

Palestine : le cessez-le-feu ne peut être qu'un point de départ



taques menées contre la jeunesse ont réunifié le peuple palestinien, analyse la crise de légitimité des autorités palestiniennes et dénonce l'impunité accordée à Israël. Jusqu'ici en effet le comportement de la « *communauté internationale* », tant USA qu'Europe, a été particulièrement discret et l'on ignore encore quel effet pourra

avoir sur le terrain l'arrivée mardi matin sur place d'un envoyé des États-Unis.

L'enjeu fondamental reste la protection du peuple palestinien, la solidarité et le combat pour obtenir la reconnaissance d'un État palestinien viable dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Yvette Lucas

Espagne

Le salariat n'est pas un luxe

Le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez et Yolanda Díaz, ministre communiste du Travail, vice-présidente du gouvernement, ont approuvé la réforme du code du travail (loi Rider)

Les coursiers des plateformes de livraison de repas à domicile à vélo ou à moto avaient, à de nombreuses reprises, dénoncé la précarité de leurs conditions de travail. Un décret du 11 mai leur confère désormais un statut de salariés après un accord avec les organisations patronales et syndicales introduisant dans le code du travail une « *présomption de salariat* ». Inédite en Europe, cette nouvelle législation oblige le secteur à se réorganiser. Yolanda Díaz, a souligné que l'Espagne était « *le premier pays de l'UE à légiférer sur ce thème* ». Le décret oblige les plateformes et collectifs (Deliveroo, Uber Eats, Glovo, Riders X Derechos, Amazon...) à embaucher les coursiers en tant que salariés – et non en tant que travailleurs indépendants – dans un délai de trois mois suivant la publication de la loi au Journal officiel. En outre, les entreprises doivent mettre à disposition des syndicats les règles de fonctionnement des algorithmes qui gèrent la répartition des commandes et les primes. Les livreurs passent ainsi d'un travail payé à la tâche à un travail payé à l'heure et bénéficieront d'une protection sociale et des droits afférents au statut de salarié. Jusqu'alors, ils devaient assumer eux-mêmes leurs cotisations sociales, leur facture de téléphone, les frais liés à leur véhicule, leurs arrêts maladie et leurs vacances. C'est donc une avancée sociale même si la prise en charge du matériel n'est pas garantie et les horaires restent très flexibles. La ministre du travail n'exclut pas « *que d'autres secteurs, comme celui des chauffeurs VTC, puissent être inclus* » dans la loi Rider.

Ray Cathala

Vallée de l'Agly

Pour une vallée forte et audacieuse

Avec ses trente-huit communes de Rivesaltes à Caudiès-de-Fenouillèdes c'est un canton rural très étendu.

Canton La Côte Sableuse Un territoire attractif

Composé de quatre communes (Saint-Cyprien, Canet-en-Roussillon, Saleilles et Saint-Nazaire), le canton La côte sableuse compte plus de 30 000 habitants.



La position géographique, ses paysages naturels, son patrimoine font du canton la Côte Sableuse un territoire attractif.

La majorité départementale présente le binôme titulaire : Nadine Pons et Antoine Ponsi et leurs remplaçants : Marie-Dominique Jaillet et Georges Sentis. Nadine Pons, conseillère municipale à Canet-en-Roussillon, enseignante, membre d'associations, est une militante communiste. Ses priorités sont de favoriser l'emploi local dans l'agriculture raisonnée, dans le tourisme vert, dans les énergies renouvelables et dans le patrimoine, de renforcer les services de proximité, de créer des maisons de santé, d'installer une aire de co-voiturage.

Antoine Ponsi, cadre administratif de la protection judiciaire de la jeunesse, est membre du Parti socialiste. Pour lui, une permanence dans chaque ville chaque semaine est nécessaire pour être au plus près de la population afin d'œuvrer pour le vivre ensemble et promouvoir la culture locale.

Marie-Dominique Jaillet, retraitée, ancienne conseillère municipale, est engagée dans la vie associative et partage avec ses co-équipiers les valeurs de justice, de solidarité et d'exigence environnementale.

Georges Sentis, historien, conférencier, membre du Parti Communiste Français participe depuis de nombreuses années à la vie associative. Il sera très actif dans la défense des intérêts des habitants les plus modestes et à imaginer, ensemble, un canton en harmonie avec la nature.

Cinq listes sont proposées aux électeurs dont une liste de la France Insoumise qui n'a pas rejoint la majorité départementale.

La liste « Mon Département en commun » maintiendra et développera les actions de solidarité et de projets initiés par la majorité de gauche au Conseil départemental.

Les électeurs devront faire le bon choix.

Joëlle Allemand

Les villages s'égrènent le long de l'Agly, épine dorsale du canton, qui serpente entre vignes et garrigues jusqu'aux forêts contiguës au département de l'Aude. Le binôme sortant de la majorité départementale Lola Beuze (PCF) et Charles Chivilo (PRG) accompagnés de leurs remplaçants, Elsa Castro-Sanchez et Patrick Sarda, s'opposent à quatre autres doublettes. Les candidats de « Mon département en Commun » connaissent parfaitement le territoire. Charles Chivilo, céramiste, est également maire de Maury et Président de la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes. Lola Beuze, ouvrière du BTP, seule femme élue du conseil départemental issue d'une profession manuelle, conseillère municipale depuis 2020 à Maury où elle réside, a suivi les traces du communiste Antoine Sarda élu de ce canton pendant 32 ans. Durant le mandat qui s'achève, Lola Beuze et Charles Chivilo ont parcouru ce territoire sans délaissier une commune, en alternant leur présence



aux permanences pour répondre aux besoins de proximité de la population et des élus locaux. Porte-voix des habitantes et des habitants, le tandem, fort de son expérience, entend poursuivre ses actions vers « un modèle de société plus juste et plus écologiste ». Il s'engage à « travailler à la prospérité du terroir viticole qui vient d'être lourdement touché par une nouvelle calamité agricole ». L'un des points forts étant l'amé-

lioration des transports collectifs « en exigeant de la Communauté Urbaine et de la Région la mise en place d'un réseau de transport par bus unique sur le département, et la revitalisation des lignes SNCF existantes. » Spécifique au canton, la filière bois, le musée de Tautavel, le riche patrimoine, devraient être, avec les trois collègues, objets de toutes les attentions des candidats d'une majorité départementale solidaire, écologiste et citoyenne.

Ray Cathala

Canton Les Pyrénées-catalanes

Au centre d'une bataille politique

Ce territoire montagnard comprend les stations de ski, un passage vers l'Espagne et l'Andorre, et une sous-préfecture Prades.

Le canton Les Pyrénées catalanes est composé de 62 communes issues des anciens cantons de Mont-Louis, Olette, Saillagouse et Prades. Avant la recomposition cantonale de 2014, 2 conseillers généraux communistes détenaient les cantons de Prades et Olette.

Ce territoire a des atouts touristiques et agricoles. On pourrait développer davantage l'agriculture de montagne et l'élevage. De nombreuses batailles pour maintenir deux lignes SNCF et une desserte SNCF de Latour-de-Carol à Perpignan s'y déroulent. Les enjeux sont nombreux. Jusqu'à ce qu'il soit nommé premier ministre, ce canton était détenu par l'ancien maire

(LR) de Prades, Jean Castex.

Cinq binômes se présentent dans ce canton. La majorité départementale de gauche part unie avec un binôme composé du maire de Matemale, Michel Garcia (PS) et Aude Vivés (ex-EELV) conseillère municipale d'opposition à Prades, conseillère communautaire. Leurs suppléants sont Guy Cassoly, maire de Los Masos, ancien conseiller général communiste, et Elodie Varraine maître de conférence à L'UFR STAPS^(*).

EELV a cru bon de quitter la majorité sortante et présente ses propres candidats. « Les Républicains », les candidats LR, proposés en remplacement des sortants sont Joseph Montessinos, maire d'Eus, et Joëlle Urrutia Calvet. On compte également un binôme « Pays Catalan » et des candidats RN.

Dans ce canton, la gauche joue la carte de la notoriété et de l'engagement dans le monde associatif. À ce titre, le maire de Matemale est très connu et apprécié dans les hauts cantons. Aude Vivés, elle aussi, est engagée localement en faisant partie du conseil d'administration de « Train en Têt ». Mais cela suffira-t-il à briser « la chape de plomb Castex » ? Réponse au soir du 2^{ème} tour.

Ève Gerbault



(*) Unité de Formation et de Recherche – Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Environnement

Le Fourat contesté

Depuis maintenant une vingtaine d'années, les déchets issus du désamiantage sont stockés dans un trou : « El Fourat », près du village de Saint Hippolyte. Une association met en cause la sécurité, pour l'air, et pour l'eau de la première nappe.

Le trou, situé tout près de la voie rapide, interpelle l'association « Saint Hippolyte-Claira environnement ». Depuis plusieurs années, de multiples démarches ont été engagées auprès de la Préfecture des P.-O. pour qu'une étude sérieuse soit lancée sur les possibles conséquences sanitaires liées à ce stockage.

Des constats alarmants

Le responsable associatif explique les raisons de l'inquiétude et de la mobilisation à venir. Nul ne le conteste, l'amiante est un produit dangereux. Beaucoup de ceux qui y ont été exposés intensivement sont morts (production, désamiantage, travaux de rénovation...). Les particules sont volatiles et se dispersent dans l'air et dans l'eau. Ensuite, l'enfouissement réalisé à Saint Hippolyte ne présente pas toutes les garanties d'étanchéité. La base de la fosse est très proche du niveau de la nappe d'eau, et elle se trouve même au-dessous du niveau lorsque la nappe est à son sommet. Enfin, l'amiante est conditionnée dans des sacs qui, peu à peu, se dégradent

au milieu de la terre rapportée et de l'eau lorsque la nappe est haute. Des photos prises par l'inspecteur des sites lui-même mandaté par l'État le prouvent.

La préfecture devant ses responsabilités

L'entreprise « El Fourat Environnement » demande aujourd'hui à la préfecture et aux services de l'État, pour les 20 années à venir, de multiplier par 4 la capacité de la décharge, avec une partie (5m), laissée à l'air libre. « Nous sommes contre ! » répète le militant de l'environnement. « On ne veut effrayer personne, mais les études montrent qu'il y a danger potentiel. D'après nos informations, il s'agirait de 44 000 tonnes d'amiante supplémentaires et de 7 millions d'euros en 7 ans pour l'entreprise ». Le projet va être soumis dans un délai proche à enquête publique. « Notre but, c'est d'informer les citoyens, les élus, dont certains nous ont déjà fait part de leur soutien (Conseil régional, Agnès Langevine, Hermeline Malherbe...) et nous proposons trois choses : Une période intermédiaire de 2 ans pour ne pas bloquer l'activité de stockage, avec des protections supplémentaires ; mettre à profit ces deux ans pour initier une solution alternative, et, le placement de panneaux solaires sur la déchetterie ».

La manifestation aura lieu samedi 29 à partir de 10h30.

Michel Marc

Fret ferroviaire

Remettre en circulation le Train Primeur !

Sur les quais, à Saint Charles Perpignan, ainsi qu'en région parisienne à l'autre bout de la ligne, on a réaffirmé l'exigence de la remise sur rail du Train Primeur en 2021.

Il y avait du monde mardi 25 mai sur cet espace neuf aujourd'hui inutilisé. Des cheminots, d'abord, à l'initiative de la CGT. Des cheminots d'ici et d'ailleurs (Aude, Hérault...). Des mécaniciens, des conducteurs, des contrôleurs, réunis pour la renaissance du fret en général et pour la relance de « Notre train ». Des militants de gauche, aussi, habitués ou non, qui dans cette période, sont venus renforcer le mouvement. Enfin, des candidats aux élections, période électorale oblige. Certains venaient pour la première fois. Trois cents manifestants donc, attentifs et décidés.

« Remettons-le sur les rails ! »

Deux discours extrêmement précis et argumentés venaient abonder la revendication. Un court historique pour rappeler l'utilité (sociale, économique et environnementale) non démentie d'un tel train et dire l'ensemble des renoncements successifs du gouvernement. « En 20 ans, le volume total de marchandises transportées a progressé de 10 %, mais celui du transport ferré s'est effondré en passant de 17 à 9 % en part modale (...). L'ouverture à la concurrence n'était donc pas la solution ». Et de poursuivre : « Il y a deux ans, presque jour pour jour, le gouvernement s'engageait sous la pression des mobilisations citoyennes, à remettre le Train des pri-



Trois cents manifestants pour demander la relance du fret.

meurs en marche en novembre 2019. Cette promesse n'a pas été tenue ! Fin 2020, l'État lançait un « appel à manifestation d'Intérêt »... Des dossiers ont été déposés. Mais aucune décision n'a encore été prise ». Il semblerait que seule reste en course l'entreprise SNCF et sa filiale.

25 % de marchandises sur les rails !

C'est l'objectif que fixe la CGT : « Si la part du train était aujourd'hui de 25 %, au lieu de 9 %, ce serait 5 milliards de tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère ».

L'État est encore l'unique actionnaire de la SNCF. Il est donc en position d'exiger et de décider. Le syndicat CGT décline ainsi ses propositions : « Relancer le train primeur ; Renommer un agent commercial Fret SNCF sur Perpignan ; Déclarer le fret ferroviaire d'utilité publique ; Regrouper le fret ferroviaire en totalité au sein d'une entreprise publique du transport ferroviaire ; relancer une politique offensive en faveur du wagon isolé ». Ce n'est pas rien. Le mouvement est appelé à grandir. Quelques nouveaux rendez-vous sont pris avec les participants.

M.M.



Le Bois, le maire et les résistants...

La municipalité d'Argelès-sur-Mer renonce à son projet concernant le Bois des pins.

Argelès, ce seul nom fait rêver tous les amoureux de mer, de plage, de vacances. Argelès n'a pas été épargné totalement par des formes de tourisme de masse. Argelès a un peu évité la bétonisation forcée et a fait des campings sa planche de salut. C'est peut-être ce qui l'a conduit à préserver ses arbres, sa verdure, un rapport à la nature qui continue à faire son charme et à attirer les touristes et les autochtones, malgré les foules estivales.

Le Bois des Pins, qui en est le cœur vert, l'emblème, le havre de paix et de sérénité où après des heures d'ensoleillement il est loisible de venir se rafraîchir, ne serait-ce qu'un instant, est indissolublement lié à la ville. Il a été l'objet de toutes les convoitises possibles, il a été menacé, malade, guéri, mais il a résisté de par la volonté des argelésiens à qui il appartient.

Un projet fou...

Un mauvais génie sans doute, ou plus certainement une absence de discernement, a insinué dans la tête de la nouvelle municipalité d'y transplanter le marché artisanal qui trônait au rond-point central d'arrivée dans la station. Et de se lancer mordicus dans un projet fou : des risques majeurs d'incendies, de bouleversements de l'équilibre naturel du lieu pouvaient conduire purement et simplement à sa disparition. Sans décision du conseil municipal, sans avis de la commission de sécurité.

Et surtout pas les huit cents pétitionnaires qui alertaient l'opinion sur la nocivité du projet à l'appel de l'ADREA qui depuis des décennies se bat pour la défense du cadre de vie à Argelès. Il a fallu la menace d'un recours en justice pour que le maire retrouve ses esprits et démonte les « baraquettes » qu'il avait commencé à installer.

L'esprit de résistance... Il n'y a que ça de vrai.

Jean-Marie Philibert

Mes Sport i cultura



- Pensant en lo que deies de l'esport, sobretot el fet que encara fa poc anys hauria semblat una bogeria fer fúting enmig de les vinyes, el dia d'avui en els currículums, sigui per lo que sigui, mai no falta al final la precisió de quin esport fas, com si fos una evidència, com si no practicar-ne cap fos ara la bogeria!

- Això demostra lo que deiem, o sigui que l'esport fa part de la cultura i en conseqüència evoluciona durant el temps. Fa poc he llegit un text on l'autor feia un repàs de les apel·lacions del ministeri que es cuida de l'esport a França des de la seva aparició, després de la primera guerra mundial.

- Una cosa segura és que a l'inici anava molt vinculat amb l'exèrcit i els militars oi?

- Sí. El primer "ministre d'Esport", que llavors se'n deia "educació física", fou a mitjans dels anys vint, "un comissari general de la guerra encarregat de l'educació física"

- Això deu haver anat canviant ràpidament?

- Doncs no, més aviat a poc a poc. Als anys trenta s'afegeix a les atribucions del ministeri aspectes més educatius, com les Belles Arts o l'ensenyament tècnic...

- El Front popular devia ser una etapa important

- Sí, apareix la noció de lleure: la idea que l'esport pot ser altra cosa que una "educació física" pel bé de la societat, i que pot procurar plaer i benestar personal...

- Fa poc encara l'esport anava molt lligat amb joventut...

- Reunir esport i família en un ministeri va aparèixer amb el règim de Vichy, lo que no és estrany, l'associació amb la joventut va seguir ràpidament, va sobreviure a l'alliberament després de la guerra, i ha durat fins fa poc, passant per un "ministeri des Esports, de la Joventut, de l'Educació Popular i de la Vida associativa"...

- I ja en sem avui a uns serveis ministerials de la "cohesió social".

- Qui sap què es demanarà demà a l'esport? En tot cas queda ben clar que lo de l'esport fa part de la cultura.

C&C

Alénya

Deux mois de combat

La reprise de la vie et l'ouverture des terrasses n'arrêtent pas la lutte des intermittents, des chômeurs, des précaires contre la réforme de l'assurance chômage.

Chaque semaine depuis deux mois, le collectif « Occupation Alénya » est en action. Sans relâche, ils œuvrent pour se faire entendre. Ce « ils » qu'on ne s'y trompe pas, représente des intermittents de l'emploi, des chômeurs, des précaires, premières victimes de cette réforme chômage, les artistes présents depuis le début, mais aussi, des enseignants, des retraités qui rejoignent les rangs du collectif et apportent leur voix à la colère et à la solidarité des occupations nationales.

Les droits sociaux au cœur des débats

La première revendication est la suppression pure et simple de la réforme chômage qui va creuser un peu plus la précarité, renforcer les inégalités. Rien que dans les P.-O. on compte environ 60 000 chômeurs (13%) dont 30 000 sont en catégorie A : « personnes n'ayant aucun emploi mais étant en recherche active d'un contrat quel qu'il soit (CDI, CDD, emploi saisonnier, temporaire ou à temps partiel » cf Pôle emploi. Le désastre à venir est considérable, et rien ne prouve qu'il ne pas s'étendre encore. « Le chômage peut toucher tout le monde à n'importe quel moment de sa vie, et la vitesse d'aspiration dans cet engrenage est telle, que nul ne peut à l'avance affirmer qu'il saura s'en sortir. Il faut donc que toutes et tous soient protégés au mieux » explique un occupant d'Alénya. Par ailleurs, selon l'Insee, le département compte parmi les plus pauvres en Occitanie et en France, avec 20% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.



Le collectif mobilisé depuis deux mois entre Perpignan et Alénya pour défendre les droits des intermittents et dire non à la réforme chômage.

« Ce monde-là, ils n'en veulent pas » exprime un autre occupant.

Une occupation qui place l'humain au centre des discussions

Depuis soixante jours grâce à des interventions de professionnels du droit au chômage, des associations, le collectif veut informer, éduquer, renseigner. Débats, conférences, projections de films, dont La Sociale, remettent les droits sociaux au cœur des débats et révèlent à quel point ils sont en danger aujourd'hui. Le collectif exige des droits pour tous. Pour cette raison, dans le cadre de l'appel national à la mobilisation des 75 ans de la Sécurité Sociale, Occupation Alénya, à côté de syndicats et d'asso-

ciations, a porté la voix encore une fois dans les rues de Perpignan pour alerter, et éveiller les consciences. Cette occupation permet de se confronter à d'autres réalités humaines, à faire resurgir des problématiques connues mais restées silencieuses jusqu'à présent. « Sortir de l'isolement, rencontrer, partager, informer, renseigner » voilà leurs maîtres mots. Et tous se mettent à penser un monde différent, un monde où l'humain reprend ses droits. Les droits, le mot est dit, et cette fois sans honte. D'ailleurs l'APEIS, l'Association pour l'Emploi l'Information et la Solidarité l'écrit clairement : « Faim de droit » et nous offre un tract de « Rêve générale ».

Anne Guichet

« Train en Têt » a des projets

Après la reprise de la circulation des trains sur la ligne Perpignan-Villefranche le comité des usagers a plusieurs projets en tête. Le dernier conseil d'administration les a dévoilés.

L'association veut engager une campagne de promotion du train. Cette dernière sera basée sur les économies réalisées en utilisant ce moyen de transport en commun plutôt que son véhicule particulier.

Une fête du train est prévue à Prades le samedi 18 septembre, elle aura lieu pendant la semaine européenne de la mobilité. Des associations y tiendront des stands. Une table ronde sera organisée avec des associations de Catalogne Sud sur le thème des mobilités transfrontalières.

La ministre distribue ses faveurs

Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au logement a visité les terres salanquaises la semaine passée. Et par le fait de la princesse, les deux maires de Saint-Laurent-de-la-Salanque et de Sainte-Marie ont obtenu un rabais sur le quota de logements sociaux exigés par la loi. Étrange pratique qui permet à une ministre de s'exonérer des principes républicains qui font que la loi est la même pour tous. Il est vrai qu'en ces temps électoraux et dans ces terres aristocratiques, la macronie se croit tout permis.



A Perpignan comme dans de nombreuses villes de France, une manifestation en solidarité avec la Palestine a rassemblé plusieurs centaines de personnes le 19 mai devant la préfecture, pour dénoncer la passivité du gouvernement français, exiger la reconnaissance de l'Etat de la Palestine. France Palestine, le MRAP et le Mouvement pour la Paix notamment, étaient présents.

Rugby

Et cette demi-finale, Gérald ?

À deux jours du match contre Oyonnax, Gérald Bastide a accepté de se livrer à cœur ouvert.

Le nom n'est pas inconnu des lecteurs du TC. Mais oui c'est son fils ! Comme beaucoup il a mal tourné (?) en embrassant la carrière de prof de gym, menant en parallèle une carrière de rugbyman. Ce n'était pas l'époque du rugby pro, mais il fut l'un des premiers Catalans à fouler la pelouse du Stade de France lors de la finale USAP-Stade Français de 1998. Perdue (34-7). Les frimas d'Arras comme prof, joueur, entraîneur, puis spécialiste de la défense en équipe de France. Et enfin « l'elastica » comme chantait Jordi Barre, celle qui vous ramène en Pays Catalan, là où l'USAP avait besoin d'un renfort d'expérience dans le domaine de la défense et de la technique individuelle. Pour le plus grand bonheur du club sang et or ! Rappelons que l'USAP n'a, cette saison, encaissé, en moyenne, qu'un peu plus d'un essai par match. Une référence !

Gérald, quel bilan tirez-vous de cette saison régulière ?

Lors du dernier match contre Vannes nous marquons quatre essais et en encaissons deux. Nous terminons premiers, l'un des objectifs de la saison. On a bataillé pour gagner chaque match et même si on n'a pas réussi tout le temps (1 nul et 5 défaites en 30 matchs : ndr), on a emmagasiné de la confiance, en particulier face aux équipes du Top 6.

Que vous a apporté ce dernier match contre Vannes ?

Du positif parce qu'il y a la victoire. Il fallait un match avant de préparer la demi-finale, d'autant qu'entre les deux on a eu un week-end de repos. Retrouver les repères communs. Revoir encore les petits détails à régler. On a pris deux essais. On est entré dans l'en-but à deux reprises sans marquer suite à des passes en-avant. Peut-être réagir plus collectivement sur ces phases-là et être en complète osmose dans ces moments difficiles qui risquent d'être cruciaux sur les phases finales.

Ces deux dernières semaines à quoi ont-elles ressemblé ?

Notre seule obsession était la demi-finale. Point.

D'abord la récupération. Ensuite le stage de préparation. Enfin l'analyse de l'adversaire comme on l'a fait avant chaque rencontre.

Auriez-vous préféré affronter Colomiers ou Oyonnax ?

Peu importe l'adversaire. La demi-finale il faut la jouer et la gagner. Nous avons étudié les points forts et les points faibles de l'adversaire de façon à être dans les meilleures conditions dimanche.

Avez-vous pris des mesures supplémentaires pour éviter que les joueurs ne se contaminent ?

Maintien de la responsabilité de chacun d'entre nous. On a une bulle qui se forme autour de nous au centre d'entraînement, puis lorsqu'on revient chez soi. Les joueurs sont très responsables depuis pas mal de temps. Ils font des efforts aux entraînements ainsi que dans leur vie personnelle pour maintenir la bulle intacte. Maintenant le risque zéro n'existe pas, même si on est très prévoyants et très précautionneux les uns envers les autres. On va pas en faire une psychose non plus.

Quel a été le programme du stage de quatre jours à Falgos ?

Le but était de se retrouver tous ensemble dans un environnement particulier. Discussions entre joueurs et staff sans qu'il y ait la pression immédiate du match. Travail collectif ensuite. Travailler nos axes forts, revoir les points sur lesquels on devait s'améliorer, mais surtout l'aspect réglementaire. Mathieu Raynal, arbitre catalan international, a passé une journée avec nous. Nous avons discuté avec lui des directives pour les phases finales puis Mathieu a arbitré une séance d'entraînement avec opposition avant de réaliser un débriefing sur les règles.

D'autre part on a pu discuter avec chaque joueur sur les attendus et les objectifs.

En résumé une partie cohésion, une partie collective, une partie individuelle, une partie arbitrage.



Gérald Bastide, entraîneur de l'USAP.

Les joueurs abordent-ils ce match comme un match ordinaire ou y a-t-il une pression supplémentaire ?

C'est difficile d'aborder cette demi-finale comme un match ordinaire car si tu gagnes tu continues et si tu perds la saison s'arrête. Malgré ça, l'idée c'est de l'aborder comme un match normal en terme de jeu, en terme d'organisation. Par contre il faut monter d'un cran l'intensité mentale, l'intensité physique aussi bien dans l'engagement que dans la lucidité qu'il faut savoir en même temps augmenter. Éviter erreurs techniques, tactiques et de règlement qui pourraient pénaliser l'équipe.

Pourra-t-on compter sur des retours de blessure pour cette demi-finale ?

Davit Kubriashvili, rupture du biceps, a terminé la saison. Charles Géli espère si l'USAP joue la finale. Par contre tout est ok pour le reste de l'équipe.

Patrick Arlettaz suspendu, serez-vous en bord de touche pour remettre l'arbitre dans le droit chemin ?

(rires) J'ai déjà occupé cette fonction mais nous avons en Pierre Brousset l'un des meilleurs arbitres de France

Merci pour le TC et bon match à l'USAP !

Jo Solatges

- annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

B.E.T Segui, SARL unipersonnelle au capital de 1000 euros, 4 Rue Ambroise Croizat, 66330 Cabestany. RCS: Perpignan 830203683. A compter A.G.E du 01-05-2021: Transfert du siège social à: 15 Rue Léon Bourgeois, 66250 Saint Laurent De La Salanque. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Perpignan.

INVESTISIS SASU au capital de 1000 € Siège social : 16 rue Rigaud 66000 Perpignan 850857673 RCS Perpignan Le 10/05/2021, le président a décidé de transférer le siège social de la société au 86 boulevard Aristide Briand, 66000 Perpignan à compter du 10/05/2021, et de modifier en conséquence l'article des statuts. Dépôt : RCS Perpignan

LM2K

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 216 RUE DE CHARENTON,
75012 Paris 12e Arrondissement
790 974 737 RCS de Paris

L'AGE du 23/04/2021 a décidé de transférer le siège social de la société Therme de Baix, Mas Pistache, 66380 Pia, à compter du 01/05/2021

Gérant : M. KISSEL Christophe, demeurant 30 voie de la Liberté, 57160 Scy-Chazelles
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Perpignan

CAS SARL EN LIQUIDATION

Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Hôtel Rés. de Tourisme
Les Jardins de Neptune

Av. du Dr Schweitzer
66750 ST CYPRIEN
Siège de liquidation : chez Mme Jeanne VILLEMONT
156 Rue du Dr Thouvenel
88140 CONTEXVILLE
401 622 451 RCS PERPIGNAN

L'AG réunie le 31/12/2019 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Jeanne VILLEMONT, demeurant 156 Rue du Dr Thouvenel, 88140 CONTEXVILLE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERPIGNAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

CAS SARL EN LIQUIDATION

Au capital de 7 622,45 euros
Siège : Hôtel Rés. de Tourisme
Les Jardins de Neptune
Av. du Dr Schweitzer
66750 ST CYPRIEN
Siège de liquidation : chez Mme Jeanne VILLEMONT
156 Rue du Dr Thouvenel
88140 CONTEXVILLE

401 622 451 RCS PERPIGNAN

L'AG réunie le 31/12/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Jeanne VILLEMONT, demeurant 156 Rue du Dr Thouvenel, 88140 CONTEXVILLE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé chez Mme Jeanne VILLEMONT 156 Rue du Dr Thouvenel, 88140 CONTEXVILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERPIGNAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

ENVY D'MARQUES

SAS au capital de 1 000 Euros
Siège social : 6 rue Prairial 66000 PERPIGNAN
848 973 228 RCS PERPIGNAN

Par courrier adressé à la société, en date du 23 avril 2021, Béatrice CUENAT a notifié sa démission pour ordre de ses fonctions de Directrice générale, à compter du 23 avril 2021.
Mention au RCS de PERPIGNAN

Perpignan

Elmediator. Concerts des 25, 26, 27 février reportés au jeudi 27 et vendredi 28 mai à 12h30 et 19h et samedi 29 mai à 11h. Concert **Little Big sessions, Brain Damage meets Big Youth**. Tarif 10€. Séance de 10 spectateurs maximum (assis, masqués).

Théâtre de l'Archipel. Le Grenat. Jeudi 3 et vendredi 4 juin à 19h. Danse **Le jour se rêve Jean-Claude Gallotta, Rodolphe Burger**. Tarifs 12 à 30€. Vendredi 11 juin à 19h et samedi 12 juin à 20h30. Chorégraphie **Elektric par la Cie Bianca Li**. Tarif 23€. Réservation au 04.68.62.62.00.

JeanVigo. Mardi 1^{er} juin à 19h. Cycle **Alberto Lattuada**. Projection **Les adolescentes**, Italie, 1960. Jauge limitée réservation au 04.68.34.09.39.

Alénya

Salle Oms. Caves Ecoiffier. Dimanche 30 mai à 15h et 18h. Deux concerts de l'**Orchestre symphonique d'Alénya Roussillon**. L'ensemble baroque **A415** joue **Vivaldi et Purcell**. L'OSAR en formation brass band joue **Bach, Purcell, Bizet...** En grande formation, **Brahms, Fauré, Katchaturian...** 6€/12€. Réservation obligatoire au 04.68.37.38.09 ou culture@alenya.fr.

Amélie-les-Bains

Salle Trescases. Jeudi 3 juin à 18h. Concert avec **Didier Verdeille**, ténor et chef de chœur et **Angéline Pondepeyre**, pianiste et chef de chant. Gratuit. Réservation conseillée au 06 65 58 60 40 ou jean-yves.marinaro@orange.fr.

Port-Vendres

Village. Vendredi 21 mai 19h. Théâtre. Spectacle de magie interactif.

Cinéma Le Vauban. Samedi 29 mai à 16h. Concert supplémentaire **Les Amis d'Alain Marinaro**. Le Duo **Jatekok, Adélaïde Panaget** et **Nairi Badal** joueront sur deux pianos **Debussy, Saint-Saëns, Bizet**. Réservation obligatoire au 04.68.82.60.99 ou animation@port-vendres.com. Jauge à 80 auditeurs. 15€.

Saint-André

Préau. Mercredi 2 juin de 10h30 à 11h30. Cinéma **Les oursgloutons** (45 min dès 3 ans).

Avec Cinémaginaire. 1 mercredi par mois à 10h30 au préau, projection de films exceptionnels et rares pour le jeune public (dès 3 ans), présentations, jeux... 3€ la séance.

Trouillas

Salle des fêtes. Dimanche 30 mai à 18h et 19h30. **Diana Salicatti Trio**. **Creazione di Corsica**. 8 à 16€, passeport 6 concerts 53 et 75€, 3 concerts 43€/32€.

Villeneuve-de-la-Raho

Salle des fêtes. Dimanche 30 mai à 15h. Concert supplémentaire **Les Amis d'Alain Marinaro**. Le Duo **Jatekok, Adélaïde Panaget** et **Nairi Badal**. Entrée 15 €/12 € adhérents. Jauge à 80. Réservation obligatoire au 06.65.58.60.40 ou jean-yves.marinaro@orange.fr.

Exposition

Personnages hors champ

La galerie à cent mètres du centre du monde présente jusqu'au 13 juin les œuvres de la Valencienne Mery Sales qui s'inspire de trois femmes philosophes, Hannah Arendt, Simone Weil et Mria Zambrano.

La réouverture des musées nous permet, enfin, de reprendre le chemin des expositions. Personnages hors champ, celle de la galerie à cent mètres du centre du monde, devrait figurer parmi les visites prioritaires. Cette galerie proche de la gare invite régulièrement des artistes de grand talent basés de l'autre côté des Pyrénées, ce sont toujours de belles découvertes. C'est cette fois Mery Sales qui occupe le vaste espace avec *Personnages hors champ*, une exposition en collaboration avec les musées de la Generalitat de Valence. Avant de commencer la visite, on peut visionner la vidéo dans laquelle l'artiste valencienne, avec une remarquable spontanéité,

évoque son travail, donne des pistes pour l'explorer. L'idée directrice de l'exposition est un hommage à trois femmes philosophes qui, selon Mery Sales, ont été victimes d'invisibilité, sans doute parce que femmes et que la philosophie appartient encore trop aux hommes. Ces femmes sont l'espagnole Maria Zambrano, qui représenterait « *la raison poétique* », l'allemande Hannah Arendt, « *la raison philosophique* » et Simone Weil, « *figure de l'engagement* ». Mery Sales entend, à travers ses œuvres, leur donner de la visibilité, les faire entendre, aussi toutes les pièces sont-elles assorties de citations de ces philosophes. A travers ces femmes, elle interroge également sa propre création. L'exposition se définit donc comme « *une narration visuelle de la pensée de trois femmes et de l'artiste* ». Un travail qui cultive la dualité toile-textes, réalisme-abstraction.

Portraits et autoportraits

A la découverte des œuvres, la plupart aux formats immenses, c'est une explosion de rouge orangé qui éblouit, sature le regard. Couleur d'une salopette qui joue un rôle important, à la fois représentation du travail, du corps... Salopette qu'on retrouve sur une série de portraits de gens ordinaires, « les parias », ces personnes hors champ qui attirent la plasticienne. Salopette, vêtement fièrement porté par Simone Weil, philosophe qui a travaillé en usine.



Série parias conscients.

Son portrait, dans les tons bruns, celui d'Hannah Arendt en rouge, sont extrêmement émouvants. Ces œuvres très réalistes côtoient d'immenses toiles aux limites de l'abstraction, vagues, arbres, lumières... qui se devinent malgré le flou, le halo. Il faut arriver au dernier étage pour une série où l'artiste se met en scène, pas vraiment des autoportraits, plutôt l'artiste au travail, l'artiste se regardant peindre face à un miroir, la salopette repliée. Ces œuvres au trait affirmé, aux tons pourpres et noirs indiquent que Mery Sales assume l'héritage de la peinture espagnole, Velasquez, entre autres...

Nicole Gaspon

à cent mètres du centre du monde
3 avenue de Grande Bretagne Perpignan.
Ouverte du mardi au dimanche de 14h à 18h.
Exposition visible jusqu'au 13 juin.



Simone Weil, le malheur des autres est entré dans ma chair et dans mon âme.

Le Boulou

Christian Hernandez invite ses amis peintres

L'Espace des Arts accueillera tout le mois de juin 2021 une exposition intitulée : Le Réverbère et l'Artichaut.

Le déconfinement qui s'annonce va permettre à l'Espace des Arts (EDA) situé 2 rue des écoles au Boulou de rouvrir ses portes au public. Ce lieu est ouvert à toutes les formes d'expression plastique. Il se présente comme une vitrine et un portail de l'art actuel avec l'ambition de proposer gratuitement au public des expositions de grande qualité. Christian Hernandez, professeur d'arts plastiques et artiste local privilégiant les collages et la peinture, expose régulièrement ses nombreuses œuvres dans les villes du département. Il a carte blanche et proposera le travail

de vingt autres plasticiens pour accompagner son exposition intitulée : *Le Réverbère et l'Artichaut...* Chaque artiste choisit un livre qui l'a marqué dans sa construction personnelle et l'aborde comme il le souhaite. Du 1^{er} au 30 juin, le public sera reçu par Ysabelle Erre Serra et pourra découvrir les productions de ces artistes. Ouverture de l'Espace des Arts : Du mardi au samedi inclus de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Joëlle Allemand

Contact : 04 68 83 36 32
www.espacedesarts.pro

Maghreb si loin si proche

Jeunesses en mouvement

Le Festival Maghreb 2021, boulevard laïc des cultures, un peu décalé, présente sa 24^e édition du 5 au 20 juin.

La jeunesse, les jeunesses, s'expriment au monde de façon diverse : Sourire, jasmin, Nuits debout, Youth for climate. Elles s'affirment avec force en Algérie dans le Hirak, mouvement inter-générationnel. Avec un cri entendu dans toutes les latitudes : barakat ! assez ! Des films, comme des instantanés, expriment ces mouvements. Mais les cinéastes peuvent aussi nous ramener « à l'histoire, passée et présente, à l'enfermement familial, aux désastres écologiques et à l'envie de vivre un monde d'après, plus souriant, donc sans ces entraves, toujours plus pressantes, plus précises ici et là-bas », ce que souligne la présentation du festival.

Le festival présente quatorze films, dont huit avant-premières et l'attente (sous réserve) de quatre invités, dans treize lieux des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Films venus du Maroc, de Suisse, de Tunisie, d'Algérie, de France et de Belgique, ces derniers en coopération avec les pays du Maghreb. On remarque parmi eux deux documentaires. Dans l'un, intitulé Leur Algérie, Lina Soualem évoque ses grands-parents qui ont longtemps vécu en France et qui sont aujourd'hui séparés. L'autre, de Jacqueline Caux (France), tourné dans quatre lieux différents, avec Sanka, première chanteuse de rap d'Égypte, met en scène les « Bad girls » des musiques arabes. Les thèmes des fictions

vont de la vie quotidienne, vie de travail souvent dure, émigration, vie familiale, destins de femmes, quête de parents disparus, à l'histoire, comme la guerre d'Algérie ou l'évocation de Tahar Chérifa, figure du panafricanisme et fondateur des Journées cinématographiques de Carthage.

Lieux et dates

Argelès-sur-mer : samedi 5 et dimanche 6 juin, séances à 14h30 et 17h / Lézignan-Corbières : 9 juin à 18h et 20h.30 / Banyuls-sur-mer : 10 juin à 20h30 / Cabestany : 12 et 13 juin, 14h30 et 17h / Quillan : 12 juin 18h et 20h30 / Limoux : 13 juin à 15h et 17h / Pépieux : 14 juin à 18h et 20h30 / Prades : 15 juin à 20h30 / St Paul de Fenouillet : 16 juin à 20h30 / Alénya : 17 juin à 18h et 20h30 / Elne : 18 Juin à 17h30 et 20h30 et 19 juin à 14h30 et 17h / Gruissan : le 19 juin à 14h30 et 21h. / Perpignan : le 20 juin à 19h.

Tarifs : 5 € partout sauf à Ferrals des Corbières-Pépieux, Gruissan, Quillan, Limoux, Perpignan, Prades : tarif selon le lieu entre 5,5 et 7 €. Cartes pass pour tous les films à Alénya, Argelès-sur-Mer, Cabestany, Elne : 35 €.

Information et programme : Cinémaginaire 04 68 08 22 16 - www.cinemaginaire.org

DU 5 AU 20 JUIN	
Argelès-sur-Mer	5 et 6 juin
Lézignan	9 juin
Banyuls-sur-Mer	10 juin
Cabestany	12 et 13 juin
Quillan	12 juin
Limoux	13 juin
Pépieux	14 juin
Prades	15 juin
St-Paul-de-Fenouillet	16 juin
Alénya	17 juin
Elne	18 et 19 juin
Gruissan	19 juin
Perpignan	20 juin

Renseignements : 04 68 55 96 98 - www.cinemaginaire.org
 Organisation : Cinémaginaire, Ville d'Argelès-sur-Mer, Calabre, Aude et C. Caux, Aude, Coop de Santé, Institut Jean Vigo, Cine-Rassemblement de Prades.

Yvette Lucas

Livre

La vie intense de Louis Torcat

Louis Torcat, un humaniste – 1904-1944, retrace l'existence de ce héros de la résistance qui a laissé une trace indélébile dans tous les lieux où il a enseigné.

Suite aux interrogations de leurs élèves concernant le nom de leur école, des enseignants de Pia avaient en 1984 entrepris des recherches sur Louis Torcat, recherches qui s'étaient traduites par un livre édité en 2011. Ce travail a été poursuivi avec, en 2019, une exposition proposée par l'association Ecole normale d'institutrices et d'instituteurs de Perpignan, promotion 1960-1964.

Aujourd'hui, l'association a édité Louis Torcat, un humaniste – 1904-1944, un bel ouvrage retraçant les multiples facettes de la vie de ce « hussard noir » de la Répu-

blique, né à Tautavel et abattu par la police collabo en 1944 à Carmaux. Louis Torcat a été durant sa courte mais très riche vie un instituteur qui, partout où il a enseigné, s'est efforcé de développer les activités périscolaires : bibliothèque, coopérative, cours pour adulte, radio, cinéma, ... Musicien, poète, archéologue amateur, il mettait en pratique ses passions, tant dans ses activités d'enseignant que dans la vie associative. Militant au Syndicat National des Instituteurs, il adhère et milite au Parti communiste à partir de 1936. Responsable de la cellule de Pia, puis membre du comité régional, il écrit régulièrement dans notre jour-

nal son fameux « Coup de filet ». Victime de la rigueur stalinienne d'André Marty, il est exclu en 1939, mais n'en continue pas moins à se considérer comme un militant communiste.

Fait prisonnier en juin 1940, il s'évade spectaculairement et revient dans les Pyrénées-Orientales. Au printemps 1942, Louis Torcat rejoint le mouvement de résistance Libération-Sud. En février 1943, il devient responsable départemental de la branche militaire des Mouvements Unis de Résistance (MUR). Le 22 mai 1943, il échappe de peu à l'arrestation, trouve refuge à Paris puis en Aveyron où il devient chef régional des groupes francs des MUR. Le 18 mai 1944, il tombe dans un guet-apens tendu la police de Vichy et est abattu à Carmaux. Rassemblant une très riche collection de photographies, de documents, multipliant les témoignages de ceux qui l'ont connu, le livre édité par EN 60-64 est une biographie scrupuleuse, foisonnante de détails qui donne à voir la riche personnalité de l'instituteur hors pair, de l'humaniste militant et du résistant charismatique que fut Louis Torcat.



Louis Torcat humaniste militant et résistant charismatique.

René Grammont

LE TEMPS DES CERISES éditeurs

www.letempsdescerises.com

Eugène Kerbaul

Nathalie Le Mel

Une communarde bretonne révolutionnaire et féministe

Moins connue du grand public que son amie Louise Michel, Nathalie Le Mel fut l'une des femmes qui jouèrent un rôle marquant pendant la Commune. Originaires de Brest, elle fut l'une des pionnières du féminisme en milieu populaire, du syndicalisme ouvrier, participa à des comités de grèves sous Napoléon III et arracha après une grève de relieurs et relieuses la parité des salaires féminins et masculins avec l'aide de son ami Eugène Varlin en 1865... Elle tint un temps une librairie à Quimper, où ses allures de femme libre provoquèrent de vertueuses indignations. Arrivée à Paris, avec son mari et ses trois enfants, elle se lia au mouvement révolutionnaire naissant et travailla avec Varlin à l'organisation des restaurants populaires et des luttes syndicales. Pendant la Commune, elle fut l'une des dirigeantes de l'Union des femmes et exerça d'importantes responsabilités. Puis ce furent les barricades, la féroce répression versaillaise, la condamnation et la déportation en Nouvelle Calédonie. Jusqu'à la fin, Nathalie Le Mel resta fidèle à ses engagements. Cette Bretonne, féministe et révolutionnaire, est une figure courageuse et attachante, à redécouvrir.

« Une main tremblante » ... mais des esprits libres

Ma dernière humeur sur « Mimi » a suscité chez mon très cher camarade et inaltérable compagnon de lutte syndicale et politique, Jean-Pierre Kaminker une réponse qui présente l'intérêt de préciser ce moment de l'histoire, que j'avais évoqué, sans en préciser avec exactitude toutes les données. Je vous propose de lire ci-dessous l'essentiel de son texte qui illustre le trouble suscité chez tous et chacun, en particulier chez les membres du PCF. On y voit à l'œuvre ce que j'appelais dans la conclusion de mon humeur les prémices du ... « *bouleversement des consciences*. »

« Mon très cher Jean-Marie

... Je t'accorde tout ce que tu dis sur le traitement de l'événement par certains médias, et je te crois d'autant plus volontiers que je n'ai pas la télé. Mais je bute sur le sort que tu fais au Programme commun de gouvernement. À juste titre tu fais honneur au Parti communiste d'avoir bataillé, avec succès, jusqu'à ce qu'à ce qu'il soit signé. Mais tu exposes le lecteur distrait à croire, en te lisant, que ce Programme est celui sur lequel Mitterrand s'est fait élire ce jour-là. Or nous savons bien ce qu'il en fut, toi et moi qui avons vécu cette histoire : scellé en juillet 1972 entre le PCF, le Parti Socialiste, qui venait de tomber dans les mains de Mitterrand, et le MRG

(radicaux de gauche), l'accord sur ce programme vola en éclat cinq ans après sa signature (septembre 1977), en sorte que Mitterrand mena sa campagne contre Giscard en avançant un texte de sa façon intitulé *Cent-dix propositions*. C'est là-dessus qu'il rallia au premier tour un quart des suffrages, contre 18% à Giscard, et c'est sur cette base qu'il eut au second tour le soutien du PCF, avant d'accorder à celui-ci quatre fauteuils ministériels, d'ailleurs assez vite abandonnés.

Quant à Georges Marchais, d'avoir été le plus ardent promoteur de feu le Programme commun, cela ne lui valait que 15,4 % des voix, un score à comparer, pour nous, aux deux plus proches comparables : Jacques Duclos rétrospectivement (21,3 en 1969) et prospectivement Lajoinie (6,8 en 1988). Les raisons ne manquaient pas ce 10 mai 81 de se méfier de ce qui allait s'ensuivre, et je ne me cache plus aujourd'hui d'avoir été de ceux qui ont voté Giscard au 2^e tour. D'une main tremblante, certes, mais sentant bien que l'union de la Gauche se trouverait mieux d'un combat contre un Giscard réélu de justesse, que d'un soutien à ce Mitterrand, que l'Histoire avait déjà jugé.

Une connaissance fine et scrupuleuse de leur histoire est nécessaire aux communistes, s'ils veulent réfléchir collective-

ment à l'Union de la Gauche sous ses deux aspects contradictoires : un leurre et une nécessité.

Je t'écris ces lignes pour le plaisir de communiquer et de moi à toi. Mais si tu veux les proposer au comité de rédaction, de ta part et de la mienne, pour publication en tout ou en partie, libre à toi. Bon courage et amical salut, J.P.K.

Mon très cher Jean Pierre,

Au-delà du plaisir de te lire, ton propos me conduit à me poser des questions essentielles, moi qui ai voté Mimi, celle de la fragilité de nos opinions, celle de notre participation, sans doute modeste, à l'histoire par des voies diver-

gentes, tout en partageant les mêmes valeurs, et enfin et surtout celle de notre indéfectible liberté de pensée. En effet par-delà les péripéties politiques et les choix à faire dans le secret d'un isolement nous avons l'un et l'autre secoué nos certitudes et nos engagements dans des consciences qui n'étaient sûres de rien, mais qui savaient les responsabilités qu'elles prenaient. Quarante ans après je ne suis pas certain que tu aies eu tort, je ne suis pas du tout certain d'avoir eu raison. L'histoire n'a pas tranché : elle nous laisse confrontés à nos doutes fondateurs de notre humanité et à notre lutte quotidienne pour que le monde change.

Jean-Marie Philibert



L'actu vue par DELGE

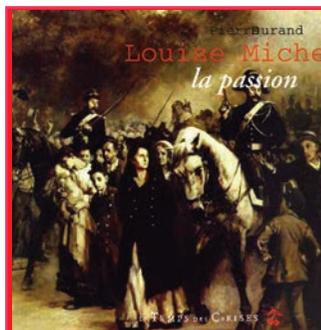
Réouverture simultanée des parterres et des terrasses :
pour étancher enfin une soif inextinguible de culture



suivez-nous sur



Découvrez d'autres articles chaque
semaine sur le site www.letc.fr



LE TEMPS DES CERISES
éditeurs
www.letempsdescerises.com

Louise Michel *la passion*

Louise Michel, née en 1830, était la fille naturelle d'une servante et d'un châtelain. Très vite elle est révoltée par l'exploitation des ouvriers et par la situation faite aux femmes. « Esclave est le prolétaire, esclave entre tous est la femme du prolétaire... » écrira-t-elle plus tard.

Bientôt, elle va essayer de contribuer à l'émancipation des femmes. D'abord en devenant institutrice « libre » (c'est-à-dire ayant refusé de prêter serment à Napoléon III). Elle s'occupe ainsi de 200 fillettes aux Batignolles. C'est à cette époque qu'elle se lie avec les milieux révolutionnaires.

Puis vient la guerre de 1870, le siège de Paris par les troupes prussiennes et la capitulation. Elle participe au soulèvement du peuple de Paris qui proclame la Commune et se lance dans l'action. Volontaire comme infirmière, elle revêt l'uniforme de la garde nationale et se bat pour défendre Paris insurgé. Lors de la semaine sanglante pendant laquelle les versaillais ont massacré des milliers de communards, elle est arrêtée. Devant les juges du Tribunal militaire, au lieu de chercher à minimiser son rôle, elle revendique fièrement sa participation à la Commune. C'est à l'issue de ce procès que son ami Victor Hugo va lui dédier son poème *Viro major*.

Condamnée à la déportation vers la Nouvelle-Calédonie, malgré des conditions de détention pénibles, elle s'intéresse à la faune et à la flore, ainsi qu'à la condition des Kanaks et organise une école pour leurs enfants. En 1880, suite à l'amnistie des Communards, elle rentre à Paris où elle reçoit un accueil triomphal. Militante infatigable, elle multiplie les conférences, les meetings, les appels à la révolution. A sa mort, en 1905, 120 000 personnes vont suivre son cercueil de la gare de Lyon au cimetière de Levallois-Perret.

Pierre Durand, journaliste et historien, a publié de nombreux ouvrages sur la deuxième guerre mondiale et la Résistance. Il fut le président du Comité international des anciens de Buchenwald.